

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 janvier 2012

ÉTHIQUE DU SPORT ET DROITS DES SPORTIFS - (n° 4158)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 37

présenté par

Mme Fourneyron, M. Deguilhem, Mme Faure, M. Juanico, M. Michel Ménard,  
M. Nayrou, M. Bloche, M. Rogemont, Mme Imbert  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 31**

À l'alinéa 2, après le mot :

« contribuent »,

insérer le mot :

« notamment ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La lutte contre le dopage et la protection des personnes pratiquant des activités physiques et sportives ne doivent pas être les seules grandes causes méritant une sensibilisation du public sur les chaînes de télévision diffusant des programmes sportifs (lutte contre la sédentarité, promotion de la mobilité douce, promotion des valeurs du sport, lutte contre les violences sur les terrains...).